

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 1^{er} mai 2008 à 17 h 30
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2420, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gérald Tremblay, président ;
M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Jean-Jacques Beldié	M. Paul Larocque
M. Richard Bélanger	M. André Lavallée
M. André Boileau	M. Daniel Lucier
M. Claude Carignan	M. John W. Meaney
Mme Chantal Deschamps	M. Bill McMurchie
M. Alan DeSousa	Mme Jacqueline Montpetit
M. Alvaro Farinacci	M. Sergio Pavone
M. Michel Gilbert	M. Michel Prescott
M. Jacques Goyette	M. Jean-Marc Robitaille
M. Jean-Robert Grenier	Mme Francine Senécal
M. James V. Infantino	Mme Monique Worth
M. Michel Kandyba	

N'ONT PU ASSISTER

Mme Patricia Bittar, M. Claude Gladu et M. Frank Zampino*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 23 avril 2008 et l'avis public a été donné le 28 avril 2008.

L'assemblée est déclarée ouverte à 17 h 35.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe. Aucun conseiller n'a posé de question.

CC08-012

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 21 FÉVRIER 2008

PROPOSÉ PAR : M. Bill McMurchie

APPUYÉ PAR : M. Daniel Lucier

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil tenue le 21 février 2008.

CC08-013 APPROBATION DU VOLET MÉTRO DU PROGRAMME DES
IMMOBILISATIONS 2008-2010 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-065
adoptée à sa séance du 17 avril 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Kandyba

APPUYÉ PAR : Mme Monique Worth

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la
Communauté, la partie du programme triennal des immobilisations 2008-
2009-2010 afférentes au réseau de métro de la Société de transport de
Montréal.

CC08-014 APPROBATION D'EMPRUNTS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
MONTRÉAL CONCERNANT LE MÉTRO

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-066
adoptée à sa séance du 17 avril 2008,

PROPOSÉ PAR : M. James V. Infantino

APPUYÉ PAR : Mme Monique Worth

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la
Communauté, les emprunts décrétés pour le réseau de métro par les
règlements numéros R-092, R-094, R-097, R-098 et R-099, datés du
6 février 2008, de la Société de transport de Montréal.

CC08-015 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2004-24 SUR LE
PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE
FONCIÈRE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-046
adoptée à sa séance du 28 février 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

Il est résolu d'adopter, avec dispense de lecture, le règlement
numéro 2008-44 modifiant le règlement numéro 2004-24 sur le
programme de partage de la croissance de l'assiette foncière, dont copie
a préalablement été distribuée.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2007

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté
métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport du
vérificateur pour l'exercice financier 2007

CC08-016 AFFECTATION DU SURPLUS DE L'EXERCICE FINANCIER 2007

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-073 adoptée à sa séance du 17 avril 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

Il est résolu d'approprier à même le surplus libre une somme de 2 760 000 \$ au Fonds du logement social, une somme de 5 240 000 \$ pour la contribution de la Communauté au programme de rénovation, amélioration et modernisation des logements des habitations à loyer modique et une somme de 1 500 000 \$ au Fonds de développement métropolitain.

CC08-017 NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-076 adoptée à sa séance du 17 avril 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Jacques Beldié

APPUYÉ PAR : M. Sergio Pavone

Il est résolu de désigner M. Michel Kandyba, membre du Conseil représentant la couronne Sud, pour siéger au conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport.

CC08-018 NOMINATIONS À LA CORPORATION AÉROPORTS DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE08-078 adoptée à sa séance du 17 avril 2008,

PROPOSÉ PAR : M. Paul Larocque

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu

De désigner à nouveau Mme Michèle Gouin, Mme Madeleine Paquin et M. Jean-Guy Langelier comme membres et administrateurs de la corporation Aéroports de Montréal pour un mandat de trois ans ;

De désigner M. Robert Bouchard comme membre et administrateur de la corporation Aéroports de Montréal pour un mandat de trois ans.

CC08-019 NOMINATIONS AUX COMMISSIONS ET AU COMITÉ CONSULTATIF
AGRICOLE

PROPOSÉ PAR : M. Sergio Pavone

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu

De désigner M. Michel Kandyba comme membre de la Commission du transport en remplacement de M. Jean-Robert Grenier et de le désigner pour agir à titre de président de cette commission en remplacement de Mme Chantal Deschamps qui demeure membre de la commission ;

De désigner M. Paul Larocque pour agir à titre de président de la Commission du logement social en remplacement de M. Jean-Robert Grenier qui demeure membre de la commission ;

De désigner M. Jean-Robert Grenier comme membre et président du Comité consultatif agricole en remplacement de M. Michel Kandyba ;

Que ces nominations prennent effet le 15 juin 2008.

CC08-020 SÉANCE DU CONSEIL DU 12 JUIN 2008

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Jacques Beldié

APPUYÉ PAR : M. André Lavallée

Il est résolu de devancer à 16 heures la tenue de la séance ordinaire du Conseil fixée au jeudi 12 juin 2008.

Documents déposés

- Liste des contrats au 18 avril 2008.
 - Lettre du 6 mars 2008 du président de la Commission de l'environnement, M. André Boileau, en réponse à la question de M. Walker, directeur de la recherche de l'organisme STOP concernant le chauffage au bois.
 - Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 7 février 2008, le 28 février 2008 et le 20 mars 2008.
 - Rapport de la ministre des Affaires municipales et des Régions sur la mise en œuvre de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal déposé le 11 mars 2008.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 17 h 55.

Les résolutions numéros CC08-012 à CC08-020 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Frank Zampino a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Période de questions des citoyens
Assemblée ordinaire du conseil du 1^{er} mai 2008

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M. Bruce Walker, STOP

Questions sur la qualité de l'air.